

général et chef du Groupe de travail sur la stabilisation et la reconstruction (GTSR), Ross Hynes. Le GTSR, créé à l'initiative d'Affaires étrangères Canada (AEC), est chargé d'évaluer l'ampleur des crises internationales et de renforcer l'action du gouvernement du Canada face à celles-ci.

Ses compétences et ses ressources lui permettent d'agir rapidement en cas de crise et de jouer un rôle d'impulsion dans la coordination des efforts déployés par le Canada, de concert avec des homologues internationaux. Le personnel et le conseil consultatif du GTSR, dont les locaux sont situés dans l'édifice d'AEC, viennent de tous les secteurs du gouvernement. Le GTSR permet de mobiliser de nouveaux outils et de nouvelles ressources en vue d'une action rapide et efficace lorsque surviennent des situations d'urgence complexes.

La procédure normale face aux crises

Lorsqu'une catastrophe survient dans le monde, une équipe d'agents d'AEC, à Ottawa, est l'une des premières informées.

Le Groupe des affaires humanitaires et d'action en cas de catastrophe est chargé d'élaborer, de surveiller et de coordonner, avec le concours d'autres ministères, la politique étrangère canadienne dans le domaine humanitaire, notamment en ce qui concerne les situations d'urgence complexes et les catastrophes naturelles à l'étranger.

Ce secteur a évolué au fil du temps : au début, à savoir à la fin des années 1990, au lendemain de l'ouragan Mitch et d'un important tremblement de terre dans le Nord-Ouest de la Turquie, une seule personne avait été affectée à ces questions. Par la suite, en 2000, une équipe de trois personnes a été constituée, et celle-ci compte désormais neuf membres.

« D'abord et avant tout, il faut veiller à ce que le Canada réagisse rapidement et efficacement face à des crises, y compris mettre à contribution les bons outils à l'échelle du gouvernement et acquérir les capacités nécessaires en cas de catastrophe », a déclaré Elissa Golberg, la directrice du groupe, à pied d'œuvre jour et nuit. « Les crises ne surviennent pas toujours pendant les heures normales de bureau : il arrive qu'elles se produisent le week-end ou les jours fériés, ou encore pendant la nuit. »

Dernièrement, et tout particulièrement ces deux dernières années, la fréquence de ces catastrophes, la vulnérabilité des populations, les pertes de vies humaines, ainsi que la gravité des dégâts se sont accrues considérablement : le tremblement de terre survenu au lendemain de Noël 2003, à Bam, en Iran, a été suivi d'une série de fortes tempêtes pendant toute la saison des ouragans, en 2004 (y compris l'ouragan Ivan et la tempête tropicale Jeanne). En 2004, également au lendemain de Noël, un tsunami est survenu dans l'océan Indien et, en avril 2005, l'Indonésie a connu un grave tremblement de terre. De plus, s'agissant des ouragans, la dernière année a été celle de tous les records, avec 26 tempêtes majeures, survenues de mai à décembre, y compris les ouragans Katrina, Rita, Stan et Wilma, avec en point d'orgue un tremblement de terre destructeur en Asie du Sud.

Un agent du Groupe d'action en cas de catastrophe est toujours en poste, et tous les membres de l'équipe sont prêts

« Il s'agit ici de fournir une mémoire institutionnelle, des capacités d'analyse, y compris une capacité de planification et de coordination en amont, pour que les mesures canadiennes face aux crises soient mieux adaptées à la situation, plus cohérentes, et, en dernière analyse, plus utiles à la poursuite de nos objectifs, d'ajouter M. Hynes. »

Bien que ce phénomène ne soit pas nouveau, les conséquences de l'effondrement des États s'aggravent sans cesse depuis la fin de la guerre froide. En effet, depuis qu'un certain nombre de pays en développement ne bénéficient plus du soutien des superpuissances, les menaces internes à la stabilité se sont multipliées. C'est ainsi que des groupes luttent pour exercer leur contrôle sur des ressources précieuses, voire sur l'appareil d'État, de sorte que les pays sont entraînés

à être déployés à l'étranger sur-le-champ. Par ailleurs, en cas de catastrophe majeure, AEC forme un groupe de travail constitué de représentants du gouvernement, chargé de coordonner les mesures canadiennes.

Catherine Godin, directrice adjointe du groupe, connaît bien les réalités des catastrophes naturelles, puisque, l'année dernière, elle a travaillé temporairement pour le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) au Sri Lanka, au lendemain même du tsunami et ultérieurement. « Tous ceux qui s'occupent d'affaires humanitaires souhaitent pouvoir observer sur le terrain le déroulement d'une crise, souligne-t-elle. »

À la suite de catastrophes, le Canada procède par étape : il apporte un soutien direct à des organisations multilatérales, telles que les Nations Unies et la Croix-Rouge, et évalue les besoins, ce qui est essentiel, de l'avis de M^{me} Godin. « Certes, nous souhaitons tous aider au plus vite des personnes souffrantes, mais si nous voulons que cette aide soit efficace, il faut, par exemple, éviter d'envoyer des tentes non isolées dans un endroit comme le Pakistan, qui ne seront d'aucun secours contre les rigueurs de l'hiver. »

En l'absence de catastrophe, le groupe, dont font également partie Derry McDonell, Brenda Yates et Celine Heinbecker, accomplit un travail de longue haleine, qui va de la formation à l'élaboration de modèles de rapports, pour rendre compte des urgences, en passant par l'intégration des leçons tirées de chaque grande catastrophe. Cette dernière démarche permet d'arrêter des procédures d'opération, notamment de définir les responsabilités des ministères et des organismes gouvernementaux face à une urgence complexe, explique M^{me} Golberg. « Lorsqu'une catastrophe survient, il n'est plus temps de se demander qui fait quoi. »

Les membres du groupe ont une vie professionnelle trépidante, mais enrichissante. « Il est impossible de prévoir à l'avance s'il y aura un tremblement de terre le week-end prochain : il ne faut surtout pas faire de projets à l'avance, de préciser M^{me} Golberg. Ce sont des gens dévoués, qui se passionnent pour leur travail. » ■



Domages provoqués par le tsunami de 2004 à Banda Aceh, en Indonésie : 14 ministères ont répondu à la catastrophe, tandis que 53 agents consulaires étaient déployés dans la région, et que 300 bénévoles à l'administration centrale traitaient plus de 100 000 appels téléphoniques en deux semaines.